

L'UE fixe un nouveau cap en matière de politique maritime et de pêche durable



Les propositions présentées englobent la coopération en matière de surveillance maritime, l'intensification du rôle de l'UE dans les affaires maritimes internationales et la pêche durable. Deux ans après le lancement de la politique maritime intégrée de l'Union européenne (UE), la Commission vient de publier un premier rapport d'avancement.

Par ailleurs, elle définit des priorités et présente des propositions visant à intensifier la coopération entre les pays membres de l'UE dans le domaine de la surveillance maritime et à renforcer l'influence de l'Union dans les affaires maritimes internationales.

Bien que relativement récente, la politique maritime européenne «a déjà permis de changer la manière dont l'Europe gère ses richesses maritimes», a déclaré Joe Borg, commissaire chargé de la pêche.

L'Europe, qui compte 70 000 kilomètres de côtes, est bordée de deux océans et de quatre mers qui constituent une source d'activités économiques très diverses, des échanges commerciaux au transport maritime en passant par la pêche et le tourisme. Mais la mer est aussi le théâtre d'événements plus tragiques, comme les naufrages, les marées noires, les pratiques de pêche illégales et non réglementées, la piraterie, le trafic de drogue, l'immigration clandestine et les menaces terroristes.

Aujourd'hui, ces problèmes sont traités par différentes autorités nationales chargées des contrôles aux frontières, des douanes, de la sécurité portuaire ou de la défense.

Une des priorités fixées pour les prochaines années est d'amener ces différents organes à travailler ensemble. La croissance durable constitue également une grande priorité, de même que le renforcement de l'influence de l'UE sur la scène internationale en vue d'améliorer la gestion des

mers. En outre, deux projets pilotes – l'un en mer Méditerranée, l'autre en mer du Nord – évalueront l'intégration des activités de surveillance.

Dans une initiative séparée, la Commission propose également de fixer de nouveaux quotas pour 2010, en s'appuyant sur les quantités que les scientifiques estiment pouvoir être pêchées sans entraîner de dommages irréversibles pour les populations de poissons.

Les espèces les plus menacées sont le cabillaud, le hareng et l'anchois. Les captures de cabillaud effectuées en 2008 ont été les plus élevées depuis 1999.

«Il y aura toujours quelques mécontents, quelques partisans du court terme qui demanderont d'augmenter encore un tout petit peu les captures et de repousser la question de la croissance durable d'une année. Ce n'est pas du tout de cette façon que nous devons procéder», a expliqué le commissaire Joe Borg.

Source : <http://ec.europa.eu/news/environment/>